



Appel de candidatures

résidences de production en musique de création

<http://residences.cemproduction.com>

date limite : 30 novembre 2018

Afin de faciliter la lecture du présent texte, nous avons employé le masculin comme genre neutre pour désigner aussi bien les femmes que les hommes.

Le Centre d'Expérimentation Musicale invite les créateurs à poser leur candidature pour une résidence de production en musique de création. Aux côtés de musiciens membres du CEM, les artistes invités auront à présenter, devant public, une ou des œuvres qui seront filmées à plusieurs caméras et enregistrées en multipistes. Cette captation de qualité télévisuelle est destinée à être diffusée sur le web. Trois résidences, d'une durée de deux ou trois semaines, seront octroyées en 2019. Une de ces résidences est destinée spécifiquement aux diversités culturelles (personnes immigrantes et personnes issues de l'immigration qui sont nées au Canada).

Les conditions offertes

- 1 000\$ par semaine de résidence en cachet et droits d'auteurs;
- L'hébergement pour toute la durée de la résidence;
- Une indemnité journalière de 30\$/jour (les résidents ont accès à une cuisine);
- Les frais de déplacement (en avion si à plus de 1 000 km du CEM);
- L'accès complet aux infrastructures et équipements du centre.

Le CEM dispose également d'un budget considérable pour l'embauche de musiciens. Les résidents pourront ainsi répéter sur une base quotidienne avec eux. Tout au long des résidences, les créateurs seront accompagnés d'un réalisateur avec qui ils pourront échanger et discuter de leur travail. Il sera responsable de l'aspect production des musiques, tout en faisant le pont avec les musiciens.



Conseil des arts
et des lettres du Québec
Québec



Conseil des arts
du Canada
Canada Council
for the Arts

Le projet de production

Aux côtés de musiciens membres du CEM, les créateurs invités auront à présenter devant public une ou des œuvres qui seront filmées à plusieurs caméras et enregistrées en multipistes pour être diffusées sur le web. L'objectif est d'arriver, au terme de la résidence, à une performance musicale aboutie prête à être captée. Les compositeurs n'ont pas l'obligation de jouer lors de la prestation, mais sont invités à le faire ou à diriger les musiciens.

Quant au style musical du projet proposé, le centre est très ouvert : musique contemporaine, actuelle, électronique, jazz moderne, chanson actuelle ou autres formes musicales inusitées et inclassables. Ce n'est pas tant le genre qui compte, mais l'hybridité et le renouvellement des pratiques, la recherche et la prise de risque. Ainsi, les résidences sont ouvertes aux créateurs de tous horizons, pourvu que la proposition soit novatrice et porteuse. Les musiciens membres du CEM sont d'ailleurs issus de parcours diversifiés et ont touché à presque tous les styles. Les formes de musiques improvisées sont certainement les bienvenues, à condition que les créateurs aient des propositions novatrices quant à l'approche et aux thématiques abordées.

Ces résidences doivent se faire dans un va-et-vient constant entre expérimentation, écriture, répétition, enregistrement et discussions, de sorte que la création évolue au gré des échanges. Comme ce sont des périodes de production, la portion recherche-crédation et/ou l'écriture des musiques devra être entamée avant l'arrivée en résidence. Les œuvres produites dans le cadre de la résidence doivent être en majorité inédites (c'est-à-dire jamais jouées devant public) et aucune des musiques ne doit avoir été endisquée ou fait l'objet de captations qui ont été ou seront diffusées.

Pour ce qui est de la durée ou de la forme que prendra la prestation, il y a très peu de contraintes : les infrastructures et équipements de qualité du centre ainsi que les budgets destinés à l'embauche des meilleurs musiciens régionaux permettront de créer et d'expérimenter en toute liberté, dans des conditions professionnelles stimulantes. Servant de point de départ ou d'étape à des projets de plus grande envergure, ces propositions visent à devenir des productions soutenues et promues activement par le Centre d'Expérimentation Musicale.

Vous pouvez visionner les résultats des résidences de création réalisée en 2018 par Raphaël Arsenault, Tim Brady, Lori Freedman, Rafael Zaldivar et Olivier Roberge à :
residences.cemproduction.com

Le Centre d'Expérimentation Musicale

Fondé en 1980, le Centre d'Expérimentation Musicale a pour mission le développement du milieu des musiques nouvelles et émergentes au Saguenay (Québec, Canada). Par ses activités de création, de production, de diffusion et de formation, le CEM assure un soutien professionnel aux créateurs dans un contexte favorisant la recherche et l'exploration musicale. Véritable laboratoire où l'hybridation des styles occupe le devant de la scène, le travail artistique du CEM abolit les frontières entre le rock d'avant-garde, l'électronique, le jazz, la musique contemporaine, la chanson, le bruitisme, les musiques du monde et l'électroacoustique. La musique de concert et la production audionumérique sont les principaux champs d'activité du CEM.

Le CEM est également un centre de production spécialisé en nouvelles musiques, avec deux grands locaux situés au centre-ville de Chicoutimi à l'intérieur du centre de production en art actuel Touttout. Un studio d'enregistrement de 650 pi², équipé à la fine pointe, est divisé en une régie particulièrement propice à la composition et au mixage, une grande salle à acoustique vivante et un isoloir. Une grande salle polyvalente, Le Lab, elle aussi de 650 pi² et équipée d'instruments de musique de toutes sortes, sert de lieu d'enregistrement, de répétition et de tournage et permet de présenter des concerts devant une quarantaine de spectateurs privilégiés. Ces deux salles sont reliées entre elles par un réseau audionumérique.

Ce programme de résidence est rendu possible grâce au soutien du Conseil des arts de Saguenay, du Conseil des arts du Canada et du Conseil des arts et des lettres du Québec.

Le processus de sélection

La date limite pour soumettre sa candidature est le 30 novembre 2018 à 23h59 (heure du Québec) et les réponses seront envoyées dans les semaines suivantes. Une première résidence pourrait avoir lieu dès février 2019, selon les disponibilités des artistes.

Les candidatures doivent être soumises en ligne à l'adresse suivante :

<http://residences.cemproduction.com>

Une somme de 40\$ est exigée pour soumettre sa candidature. Ce montant est destiné à rémunérer le comité qui évaluera les dossiers et cherche à limiter la soumission de candidatures incomplètes ou impertinentes.

Les créateurs seront choisis par un comité de pairs selon les critères suivants :

- Originalité et pertinence du projet
- Qualité du parcours artistique du candidat et du matériel d'appui
- Pertinence de la résidence dans le parcours artistique de l'artiste
- Compétences multiples et polyvalence (compositeur, instrumentiste, improvisateur)
- Place faite à la collaboration avec les musiciens
- Représentativité hommes/femmes

Pour toutes questions, écrivez-nous à residences@cemproduction.com

Formulaire web

Comme vous devrez remplir le formulaire et le soumettre ensuite (il n'est pas possible de sauvegarder), nous vous conseillons de d'abord réunir les informations et documents suivants :

- Une notice biographique/texte de démarche artistique (5 000 caractères au maximum ± 500 mots)
- Un texte décrivant le projet proposé (5 000 caractères au maximum ± 500 mots).

Voici quelques questions pour vous guider dans la rédaction de ce texte :

- En quoi consiste votre projet de production?
- Quels sont les styles musicaux que vous voulez explorer et/ou les influences qui vous guident?
- Combien d'œuvres comptez-vous enregistrer et approximativement quelle durée?
- Est-ce un nouveau projet ou une création déjà entamée? Avez-vous déjà obtenu du financement pour ce projet (bourse de recherche-crédation, etc.)?
- Comment comptez-vous utiliser les locaux et les équipements du centre?
- Quel type d'écriture musicale allez-vous utiliser (partitions conventionnelles, « lead sheets », partitions graphiques, improvisation dirigée, autre)?
- Quelle durée de résidence (deux ou trois semaines) privilégiez-vous?

- Un texte décrivant le type de collaboration que vous souhaitez avoir les musiciens, l'instrumentation désirée et votre flexibilité quant à celle-ci. (2 500 caractères au maximum ± 250 mots)
- Un texte décrivant le côté inédit et novateur du projet et son importance dans votre parcours (2 500 caractères au maximum ± 250 mots).
- Vos périodes de disponibilités en 2019
- Votre CV en format PDF
- Êtes-vous issu des diversités culturelles? Si oui, détaillez.
- Au maximum trois liens web vers des audios ou des vidéos d'œuvres que vous avez réalisées, ainsi que des descriptions de celles-ci et en quoi elles appuient votre candidature et sont représentatives du projet proposé. Envoyez des liens qui permettent de visionner ou d'écouter en « streaming », sans téléchargement, comme SoundCloud, YouTube ou autres plateformes. Les liens doivent être toujours valides lorsque le comité de sélection analysera les dossiers. Vous pouvez également fournir les partitions en format PDF.

Vous devrez avoir une carte de crédit ou un compte PayPal pour payer les frais d'inscription de 40\$ au moment de soumettre votre candidature.

Les candidatures doivent être soumises en ligne à l'adresse suivante :

<http://residences.cemproduction.com>

Pour toutes questions, écrivez-nous à residences@cemproduction.com.